

Budget Primitif 2024

Délibération n°14/2023



**maison
de la
culture**
BOURGES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-522881630-20231207-14-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 décembre 2023

Le sept décembre deux mille vingt-trois à 14h30 le Conseil d'Administration de l'Etablissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 20 novembre 2023.

Sous la présidence de

- M. Georges Buisson, Président,

Représentants de l'Etat

- Mme Perrine Pierson, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire représentant Mme Christine Diacon, Directrice de la DRAC Centre Val de Loire, représentant Mme Véronique Evanno, cheffe du département de la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux du Ministère de la Culture.
- M. Nicolas Bonnes, Chargé du suivi des politiques publiques au service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, Préfecture du Cher, représentant M. Maurice Barate, Préfet du Cher, représentant Mme Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre Val de Loire.

Représentants de la Ville

- M. Yannick Bedin, Maire-adjoint chargé de la culture, représentant M. Yann Galut, maire.
- Mme Sylviane Moraisin, conseillère municipale,
- M. Alexis Luberne, conseiller municipal.

Personnalités qualifiées

- M. Dominique Delajot, représentant Mme Christine Cheze Dho,
- Mme Colette Puynège, Vice-Présidente, représentant M. Guillaume Crépin, Conseil Régional Centre-Val de Loire.
- M. Georges Buisson, représentant Mme Delphine Bordat,
- Mme Sophie Chestier, représentant Mme Elisabeth Sanson, personnalité qualifiée département, représentant M. Jacques Fleury, Président du Conseil Départemental du Cher.
- M. Fabrice Hoeffelin,
- Mme Anne Matheron.

Représentants du personnel

- Mme Sylvie Truelle,
- M. Nicolas Bénard.

Excusés :

- Mme Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- Mme Christine Diacon, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire,
- M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture,
- M. Maurice Barate, Préfet du Cher
- M. Guillaume Crépin, Conseil régional Centre Val-de-Loire,
- Mme Delphine Bordat, personnalité qualifiée département,
- M. Yann Galut, maire,
- M. Jacques Fleury, président,
- Mme Christine Cheze Dho, personnalité qualifiée région,
- Mme Elisabeth Sanson, personnalité qualifiée département.

Personnalités invitées :

- M. Christophe Bernard, Directeur Général adjoint, Ville de Bourges ; Mme Marina Mousseline, Directrice au Développement éducatif et culturel, Ville de Bourges ; Mme Corinne Grouhel, chargée de mission coopération culturelle ; Mme Alisson Agussol, responsable du pôle Projets Culture et Documentation, M. Olivier Atlan, Directeur, Maison de la Culture de Bourges ; Mme Anne-Sophie Montagné, Directrice adjointe, Maison de la Culture de Bourges et Mme Maëlle Moncelon ; alternante au service comptabilité, Maison de la culture de Bourges.

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Elodie Thétiot est désignée comme secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2024

Délibération n°14/2023

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu le code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Budget Primitif 2024

Le budget primitif 2024 présenté au vote du Conseil d'administration est conforme au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 octobre 2023.

EXPLOITATION :

- Le montant total des dépenses d'exploitation s'élèvent à 4 427 879.76 € qui se décomposent comme suit :
 - Total des dépenses artistiques : 1 909 977 €, soit 43 % (après réaffectation du personnel permanent des ateliers de construction de décors) ;
 - Total des dépenses de structure : 2 517 902.76 €, soit 57 %, la masse salariale des permanents représentant 1 676 304.66 €, soit 37.9 % du total des charges.
- Les recettes d'exploitation d'un montant de 4 427 879.76 € se décomposent comme suit :
 - Subventions de fonctionnement* : 3 210 385.28 €, soit 72.5 % ;
 - Subventions affectées* : 291 880 €, soit 6.5 % ;
 - Recettes propres : 925 614.48 €, soit 21 %.

* Le détail des subventions figure en page 10 du budget primitif sous format M4.

INVESTISSEMENT :

- Le montant de la section d'investissement s'élève à 75 000 €.

Le montant total du budget primitif 2024 s'élève à **4 502 879.76 €** (sections exploitation et investissement confondues).

Le budget primitif est présenté au vote du Conseil d'administration avant l'approbation du compte administratif de l'exercice précédent et l'affectation du résultat 2023 au budget supplémentaire 2024.

Budget prévisionnel 2024

Présentation par chapitre des sections de fonctionnement et d'investissement

	BP 2024
SECTION EXPLOITATION	
DEPENSES	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 399 078,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 950 801,76 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00 €
RECETTES	
Chapitre 013 – Atténuation de charges	
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	825 796,62 €
Chapitre 74 – Subventions	3 502 265,28 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	49 000,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	
Chapitre 78 – Reprises sur provisions et dépréciations	40 000,00 €
Chapitre 79 – Transfert de charges	
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €
R002 RESULTAT REPORTE	
Total des dépenses	4 427 879,76 €
Total des recettes	4 427 879,76 €
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	9 182,14 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	55 000,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €
RECETTES	
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000,00 €
R001 RESULTAT REPORTE	
Total des dépenses	75 000,00 €
Total des recettes	75 000,00 €
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	4 502 879,76 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	4 502 879,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité / à la majorité de :

- **D'adopter le budget primitif 2024 de la Maison de la Culture de Bourges**

Votants : 20

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »

Olivier ATLAN



maisondelaculture
BOURGES

SCÈNE NATIONALE / CENTRE DE CRÉATION
BP 257 - 18005 BOURGES CEDEX
T 02 48 67 74 74 MCBOURGES.COM

SIRET > 52288163000027 code APE > 9001Z
TVA intracom > FR90522881630

Elodie THETIOT
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANCAISE

522 881 630 000 27	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
--------------------	------------------------------

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET : EPCC Maison de la Culture de Bourges

Budget Primitif

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales Modalités de vote du budget II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par struture de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat descontrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 427 879,76	4 427 879,76
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 427 879,76	4 427 879,76

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	75 000,00	75 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		75 000,00	75 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 502 879,76	4 502 879,76
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitaiton = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 514 384,00		2 399 078,00	2 399 078,00	2 399 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 891 477,86		1 950 801,76	1 950 801,76	1 950 801,76
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		4 406 861,86		4 350 879,76	4 350 879,76	4 350 879,76
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 408 861,86		4 352 879,76	4 352 879,76	4 352 879,76
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	80 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		80 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL		4 488 861,86		4 427 879,76	4 427 879,76	4 427 879,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 427 879,76
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	827 636,00		825 796,62	825 796,62	825 796,62
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	3 588 452,00		3 502 265,28	3 502 265,28	3 502 265,28
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		49 000,00	49 000,00	49 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 456 088,00		4 377 061,90	4 377 061,90	4 377 061,90
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	21 956,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 478 044,00		4 417 061,90	4 417 061,90	4 417 061,90
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
TOTAL		4 488 861,86		4 427 879,76	4 427 879,76	4 427 879,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 427 879,76
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	64182
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	9 182,14		9 182,14	9 182,14	9 182,14
21	Immobilisations corporelles	60 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	69 182,14		64 182,14	64 182,14	64 182,14
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(5)					
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	69 182,14		64 182,14	64 182,14	64 182,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 817,86		10 817,86	10 817,86	10 817,86
	TOTAL	80 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 000,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(5)					
26	Participat° et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section d'exploitation (4)					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	80 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	80 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
	TOTAL	80 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 000,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'investissement sur les dépenses réelles d'investissement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour le compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 399 078,00		2 399 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 950 801,76		1 950 801,76
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciat° et aux prov°		75 000,00	75 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		4 352 879,76	75 000,00	4 427 879,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 427 879,76
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 817,86	10 817,86
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	64 182,14		64 182,14
20	Immobilisations incorporelles (6)	9 182,14		9 182,14
21	Immobilisations corporelles (6)	55 000,00		55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		64 182,14	10 817,86	75 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	825 796,62		825 796,62
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	3 502 265,28		3 502 265,28
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00		49 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		10 817,86	10 817,86
78	Reprises sur amortissements et provisions	40 000,00		40 000,00
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		4 417 061,90	10 817,86	4 427 879,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 427 879,76
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		75 000,00	75 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total			75 000,00	75 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 514 384,00	2 399 078,00	2 399 078,00
604	ACHATS D'ETUDES ET PREST. SERVICES	1 093 265,00	876 246,00	876 246,00
6061	FLUIDES	161 500,00	161 500,00	161 500,00
6063	FOURNITURES ENTRE & PET. EOP	50 800,00	50 800,00	50 800,00
6064	FOURNITURES ADM	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	CARBURANT	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	AUTRES FOURNITURES	146 250,00	133 502,00	133 502,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
612	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	45 700,00	53 064,00	53 064,00
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER			
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER			
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT			
61558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS			
6156	MAINTENANCE	171 250,00	231 250,00	231 250,00
6161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6164	PRIMES ASSURANCE CNP			
6168	AUTRES	8 000,00	8 000,00	8 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES			
618	DIVERS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR			
6226	HONORAIRES	38 500,00	38 000,00	38 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			
6228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES			
6231	ANNONCES & INSERTIONS	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	63 700,00	62 000,00	62 000,00
6238	DIVERS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
624	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	59 074,00	61 801,00	61 801,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	193 398,00	234 182,00	234 182,00
6255	FRAIS DE DEMENAG.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6257	RECEPTIONS	15 150,00	15 000,00	15 000,00
6261	AFFRANCH. ET ROUTAGE	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00	40 000,00	40 000,00
627	SERVICES BANCAIRES	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	CONCOURS DIVERS	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6282	GARDIENNAGE	30 000,00	55 000,00	55 000,00
6283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	21 348,00	21 348,00	21 348,00
6288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	80 782,00	76 750,00	76 750,00
63511	TAXE PROFESSIONNELLE			
63512	AUTRES TAXES			
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6358	AUTRES DROITS			
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	115 667,00	100 635,00	100 635,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 891 477,86	1 950 801,76	1 950 801,76
621	PERSONNEL INTERIMAIRE			
6311	TAXES SUR SALAIRES			
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE			
6331	VERSEMENT TRANSPORT			
6333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE			
6334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTION			
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 886 477,86	1 945 801,76	1 945 801,76
6412	CONGES PAYES			
6413	PRIMES-GRATIFICATIONS			
6414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS			
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE			
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
014	Atténuation de produits (7)			
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
651	REDEVANCES POUR BREVET			
658	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 406 861,86	4 350 879,76	4 350 879,76
66	Charges financières (b) (8)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
661	INTERETS MORATOIRES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER.DE L'EXERCICE			
673	TITRES ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
687	DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES EXCEP			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
697	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 408 861,86	4 352 879,76	4 352 879,76
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérat* d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	80 000,00	75 000,00	75 000,00
675	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI			
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	80 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		80 000,00	75 000,00	75 000,00
043	Opérat* d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		80 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 488 861,86	4 427 879,76	4 427 879,76

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 427 879,76

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL			
6459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	827 636,00	825 796,62	825 796,62
706	PRESTATIONS DE SERVICES	824 576,00	773 076,62	773 076,62
707	VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00	
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	3 060,00	2 720,00	2 720,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	0,00	50 000,00	50 000,00
7084	MISE A DISPOSITIONS.PERS.FACT.	0,00	0,00	
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	0,00	0,00	
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation	3 588 452,00	3 502 265,28	3 502 265,28
741	SUBVENTIONS -VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00	1 214 002,00	1 214 002,00
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00	225 000,00	225 000,00
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	261 058,00	261 000,00	261 000,00
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 050,00	1 453 050,00	1 453 050,00
745	SUBVENTIONS AUTRES ACTIVITES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, subv fléchées Fancy Fair...	40 000,00	65 000,00	65 000,00
745	SUBVENTIONS AUTRES FONCTIONNEMENT : FONPEPS, apprentissage...		27 333,28	27 333,28
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous !	15 000,00	12 000,00	12 000,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Cinéma en plein air		10 000,00	10 000,00
7481	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : productions	42 600,00	32 000,00	32 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée (report année précédente)	70 000,00		
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : TREAC			
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	10 320,00	6 880,00	6 880,00
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT	42 500,00	46 000,00	46 000,00
	dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 €			
	dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 €			
	dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 €			
	dont Opération Maternelle et Cinéma : 5 000 €			
	dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 €			
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	SUBVENTION REPORTEE DE L'EXERCICE PRECEDENT	64 922,00		
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	49 000,00	49 000,00
757	PARTENARIAT	40 000,00	49 000,00	49 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		4 456 088,00	4 377 061,90	4 377 061,90
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
775	CESSION DES ELEMENTS DE L ACTIF			
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	21 956,00	40 000,00	40 000,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	21 956,00	40 000,00	40 000,00
79	TRANSFERT DE CHARGES			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 478 044,00	4 417 061,90	4 417 061,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	10 817,86	10 817,86	10 817,86
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	10 817,86	10 817,86	10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 817,86	10 817,86	10 817,86
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		4 488 861,86	4 427 879,76	4 427 879,76
		+		
RESTES A REALISER N-1 (10)				
		+		
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				
		=		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 427 879,76		

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	9 182,14	9 182,14	9 182,14
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	9 182,14	9 182,14	9 182,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	60 000,00	55 000,00	55 000,00
2135	INST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR.			
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN			
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
216	COLLECTIONS			
21735	Installations générales -agencements - aménagements des cons	60 000,00	55 000,00	55 000,00
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.			
2184	MOBILIER			
2188	AUTRES			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Opération d'équipement n° (5)			
Total des dépenses d'équipement		69 182,14	64 182,14	64 182,14

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	RESERVES FACULTATIVES			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)			
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				

45...1...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		69 182,14	64 182,14	64 182,14
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7) (8)	10 817,86	10 817,86	10 817,86
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	10 817,86	10 817,86	10 817,86
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 817,86	10 817,86	10 817,86

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	80 000,00	75 000,00	75 000,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	75 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES			
16	Emprunts et dettes assimilées			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
Total des recettes financières				
45...2...	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
21	IMMO.CORPORELLES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	80 000,00	75 000,00	75 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6), (7)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)				

				+
		0		
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.4

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourseme nts (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts en euros (total)					0									
1643 Emprunts en devises (total)					0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
1687 Autres dettes					0									
Total général					0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits		0		0					0	0	0	0
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0	0
Total général		0		0					0	0	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonnée (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0						0			0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0						0			0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou lultiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0						0			0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0						0			0	0	0
Total général		0	0						0			0	0	0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits						
	% de l'encours						
	euros						
(F) Autres types de structures	produits						
	% de l'encours						
	euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour d'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)		0					0		
Taux variable simple (total)		0					0		
Taux complexe (total) (2)		0					0		
Total		0					0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du								
AMORTISSEMENT linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil <table><tr><td></td><td>Durée (en année)</td></tr><tr><td>Concession, droits similaires</td><td>1</td></tr><tr><td>Installations spécifiques techniques, générales,</td><td>4</td></tr><tr><td>Matériel de transport</td><td>5</td></tr></table>		Durée (en année)	Concession, droits similaires	1	Installations spécifiques techniques, générales,	4	Matériel de transport	5	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
	Durée (en année)									
Concession, droits similaires	1									
Installations spécifiques techniques, générales,	4									
Matériel de transport	5									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice (I)	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	Total (II)
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	Total IV
Total des ressources propres disponibles			0		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (6) 0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
	Pour mémoire Réalizations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses ('c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	0	0	0	0
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	0	0	0	0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts	En capital
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0											0	0
Total général					0	0											0	0

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D 0
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	#DIV/0!
---	-------------	----------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2,N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0	0	0
8018 Autres engagements donnés					0	0	0
Au profit d'organismes publics					0	0	0
Au profit d'organismes privés					0	0	0
TOTAL					0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0	0	0
8028 Autres engagements reçus					0	0	0
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0	0	0
Engagements reçus des entreprises					0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Collaborateur de cabinet	A A			
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2024

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 1	Administratif	98 880
Benard Nicolas	Conseiller technique	Groupe 4 / 7	Technique	43 068
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 5	Technique	53 045
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	43 329
Bussy Sierakowski	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	28 119
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	28 684
Coursier Alice	Responsable des relations avec le public, de la communication et du mécénat	Groupe 3 / 1	Administratif	39 390
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	28 684
Desnoux Gwendaël	Technicien bâtiment	Groupe 6 / 6	Technique	26 260
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 3	Administratif	2 807
Frelat François	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 6	Administratif	14 019
Froeliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 1	Administratif	24 771
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 1	Technique	37 492
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 2	Administratif	30 142
Joly Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 6	Administratif	30 045
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	29 264
Leite Gabriel	graphiste/webmaster	Groupe 6 / 1	Administratif	29 458
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 8 / 7	Technique	14 240
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 5	Administratif	29 156
Lo Monaco Guillaume	Hotesse d'accueil	Groupe 9 / 3	Administratif	10 421
Massoulier Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 1	Administratif	26 105
Moncelon Maëlle	Apprentie en comptabilité		Administratif	15 218
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 4	Administratif	58 349
Noël Isabelle	Secrétaire technique	Groupe 6 / 1	Administratif	25 461
Pereira Sylvie	Responsable comptable et social (tuilage avant départ retraite F. Frelat fin mars 2024)	Groupe 4 / 1	Administratif	361 153
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 8 / 7	Administratif	32 793
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 1	Technique	25 515
Sellier Philippe	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 1	Administratif	35 617
Thétiot Elodie	Collaboratrice de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	30 930
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 5	Administratif	36 995
NN	Attaché(e) aux relations avec le public		Administratif	26 000
NN	Régisseur(e) de scène		Technique	30 000
NN	Régisseur(e) Lumière		Technique	30 000
TOTAL GENERAL				1 375 410

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie à seule autonomie financière					

C	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour 20

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 20 novembre 2023

Présenté par le président du Conseil d'administration,

A Bourges, le 7 décembre 2023

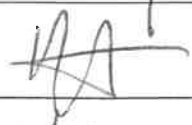
Le président.

Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session

A Bourges, le 7 décembre 2023

Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentant de l'Etat		
Sophie BROCAS	Préfète de la région Centre-Val-de-Loire	Nicolas BONNES
Maurice BARATE	Préfet du Cher	Représenté par Nicolas BONNES
Christine DIACON	DRAC Centre Val de Loire	Perrine PIERSON
Veronique EVANNO	Ministère de la Culture	Perrine PIERSON
Représentant de la Ville		
Yann Galut	Maire	Yannick BEDIN
Yannick BEDIN	Maire-adjoint	
Alexis LUBERNE	Conseiller Municipal	
Sylviane MORASIN	Conseillère municipale	
Représentant de la Région		
Guillaume CREPIN		Colette PUYNEGE
Représentant Département		
Jacques FLEURY	Président	Représenté par SOPHIE CHESTIER
Personnalités qualifiées		
Georges Buisson	Ville, président de l'EPCC	
Colette PUYNEGE	Ville, vice-présidente de l'EPCC	
Haeghela Fabrice		

Dominique DELAJOT	DEPARTEMENT		
Delphine BORDAT	DRAC	Georges BUISSON	
Amne MATHERON	DRAC		
Elisabeth SANSON	Personnalité qualifiée DEPARTEMENT	Sophie CHESTIER	
Christine Chèze-DHO	Région	Dominique DELAJOT	

Représentants du personnel

Sylvie TRUELLE			
Nicolas BENARD			

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Bourges, le

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

- 8 DEC. 2023

